

# **Planning d'ouverture de l'armoire D.M.S.**

(Déchets Ménagers Spéciaux)

**- 1<sup>er</sup> semestre 2022 –**

Les samedis suivants, de 9h00 et 12h00 :

<b>Samedi 8 janvier 2022</b>
<b>Samedi 22 janvier 2022</b>
<b>Samedi 5 février 2022</b>
<b>Samedi 19 février 2022</b>
<b>Samedi 5 mars 2022</b>
<b>Samedi 19 mars 2022</b>
<b>Samedi 9 avril 2022</b>
<b>Samedi 23 avril 2022</b>
<b>Samedi 7 mai 2022</b>
<b>Samedi 21 mai 2022</b>
<b>Samedi 4 juin 2022</b>
<b>Samedi 18 juin 2022</b>

Quelques recommandations à suivre :

- Ne rien laisser entreposer devant les portes de l'accueil du CTM ; vous rendre à l'armoire DMS, rue du Velay
- Définir, si possible, la nature exacte des produits qui sont dans vos contenants, si l'étiquette n'existe pas.
- Merci d'être patient s'il y a une file d'attente. L'agent d'astreinte s'occupera de chacun d'entre vous mais un par un, par mesure d'enregistrement et de tri.
- Par mesure de sécurité, vous avez l'interdiction d'entrer dans l'armoire DMS.
- L'agent d'astreinte prendra le temps de contrôler tout ce que vous lui apporterez. Il a parfaitement le droit de refuser de prendre certains produits en grande quantité ou ne pouvant être pris en compte dans la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux.